ssp vpod

Journal du Syndicat suisse des services publics

N° 8 . 103e année . 20 mai 2022

Keystone

services PUBLICS

Des milliards pour l'armée, des clopinettes pour la santé

Le 12 mai dernier, le personnel de la santé s'est mobilisé pour exiger une amélioration de ses conditions de travail et de salaire. Mais plutôt que financer le service public, la droite préfère arroser l'armée de milliards.
EN PAGES 2, 4, 5 ET 9

JAR - CH 8036 Zurich
LA POSTE

Un lifting pour Orpea

3 POINT FORT – Dénoncée pour avoir mis sur pied un système de maltraitance généralisée, la société Orpea, leader mondial des EMS, veut redorer son image avec l'aide d'un syndicat-alibi. Mais sans changer ses pratiques.

Intox sur l'AVS

6/7 CONTRE-FEUX – Pour nous faire gober l'élévation de l'âge de la retraite, la droite et le patronat décrivent une AVS au bord d'un précipice financier… qui n'existe pas. Éclairage et pistes pour un financement durable.

La Suisse de Poutine

10 L'INTERVIEW – Pour Josef Lang, militant du Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) et ancien conseiller national, la place financière alimente la guerre de Vladimir Poutine. Couper ce robinet doit être une priorité.

Sous le joug taliban

12 NOTRE MONDE – Dès son arrivée au pouvoir en Afghanistan, le régime obscurantiste des Talibans a persécuté les syndicats et aboli la protection des travailleurs. Des syndicalistes afghans témoignent.

L'actualité en continu du syndicat est sur le site internet www.ssp-vpod.ch

L'image de Michael Reynolds/Keystone

Le 14 mai à Washington, une marée humaine en défense du droit à l'avortement

Dans tous les Etats-Unis, quelque 450 manifestations ont dénoncé un projet d'arrêt de la Cour suprême qui remettrait en cause le droit pour les femmes d'interrompre leur grossesse, conquis en 1973.

Éditorial

Bloquer la spirale du réarmement

GUY ZURKINDEN
RÉDACTEUR

Lundi 9 mai, les trois principaux partis bourgeois (Le Centre, le PLR et l'UDC), d'habitude prompts à couper dans les dépenses publiques, ont imposé au Conseil national une augmentation historique du budget militaire. Celui-ci sera porté à 7, voire 9 milliards de francs en 2030 – à coups de 300 millions par an. Aucun autre domaine d'activité de la Confédération ne connaît une telle croissance [1].

«Cette augmentation est-elle vraiment nécessaire? Peut-être. Peut-être pas. On ne le sait pas» [2]. Face au coup de force de la droite, qui devra être confirmé au Conseil des Etats, même la très conservatrice *Neue Zürcher Zeitung* se gratte la tête. Le conseiller national UDC Jean-Luc Addor, en revanche, ne cache pas sa jubilation. «Il faut dire que lorsque c'est nécessaire, notre pays est suffisamment riche pour mettre les moyens qui s'imposent. De la même manière que la santé publique, la sécurité est un bien essentiel», justifie l'élu valaisan [3].

L'argument de M. Addor est doublement erroné. D'une part, parce qu'il est peu probable que le réarmement massif en cours, en Suisse et dans le monde, contribue à garantir la sécurité des populations. Au contraire, il renforcera un climat de guerre et de répression – et le recul des droits démocratiques qui l'accompagne.

De l'autre, parce que le patronat et la majorité de droite refusent justement d'accorder les moyens nécessaires au bon fonctionnement du service public de santé. C'est ce qu'ont rappelé les centaines de soignant-e-s qui se sont mobilisé-e-s le 12 mai dernier, à l'occasion de la Journée internationale des soins. Le même jour, le quotidien *24 heures* soulignait une conséquence dramatique du sous-financement qui frappe le secteur: dans des centaines d'EMS, des résident-e-s sont assommé-e-s à coups de neuroleptiques parce que le personnel n'a pas assez de temps à leur consacrer [4].

DE NOUVELLES COUPES MENACENT

La générosité illimitée de la droite pour l'armée est donc aux antipodes des mesures d'économies que les mêmes élu-e-s bourgeois-e-s continuent à faire pleuvoir sur la santé publique et ses employé-e-s.

Le réarmement massif voté par les partis bourgeois est aussi gros de menaces pour d'autres pans du service public. L'augmentation du budget militaire se traduira en effet vraisemblablement par «une augmentation des impôts, ou un paquet d'économies d'une ampleur que la politique fédérale n'a plus vue depuis longtemps» [5]. Parmi les secteurs qui pourraient être visés par des coupes: la formation, la recherche, l'aide au développement, la culture, le social et le climat.

Si elle se concrétisait, l'augmentation des dépenses militaires se traduirait donc par un renforcement des attaques contre le service public. Elle sonnerait aussi le glas de tout programme ambitieux de lutte contre le réchauffement climatique.

La politique militariste de la droite doit donc être combattue. Dans cette perspective, Jo Lang, militant du Groupe pour une Suisse sans armée, appelle à construire une large alliance incluant notamment les syndicats, le mouvement anti-guerre et les militant-e-s climatiques *(en page 10)*.

Sa concrétisation serait un pas en avant important. ■

1 *Tages Anzeiger*, 14 mai 2022.
2 *NZZ*, 10 mai 2022. Lire aussi en page 9.
3 *Le Matin dimanche*, 15 mai 2022.
4 *24 heures*, 17 mai 2022.
5 *NZZ,* 6 mai 2022.

Dénoncé pour avoir mis sur pied un système de maltraitance généralisée, le leader mondial des EMS veut redorer son image avec l'aide d'un syndicat-alibi. Sans changer ses pratiques.

«Orpea s'achète une virginité»

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
KEYSTONE . PHOTO

Questions à Françoise Geng, syndicaliste CGT en France et vice-présidente de la Fédération européenne des syndicats des services publics (ESPU).

Depuis des années, la CGT dénonce les pratiques du groupe Orpea…

Françoise Geng – Orpea, c'est le pire de tout ce que j'ai connu. Depuis vingt ans, cette société organise un système de maltraitance de ses pensionnaires et de ses salarié-e-s, dans un seul objectif: économiser sur les soins pour réaliser des profits. Dans cet objectif, Orpea rationnait les couches et l'alimentation de ses pensionnaires, licenciait du personnel et multipliait les contrats précaires. Nous dénoncions ce système depuis des années. Sans aucun écho, car Orpea est un groupe puissant. Le succès du livre de Victor Castanet[1] a enfin fait éclater ce scandale au grand jour.

Comment décrire les conditions de travail au sein du groupe?

Orpea économise un maximum sur le dos des employé-e-s. Le groupe compte le ratio de salarié-e-s le plus bas et le plus gros turn-over de tous les établissements d'hébergement pour personnes dépendantes en France *[Ehpad, l'équivalent des EMS en Suisse]*. Il multiplie aussi les CDD et engage du personnel sous-qualifié pour comprimer la masse salariale. Pourtant, l'Etat et les collectivités locales subventionnent massivement cette société: ils financent les salaires des médecins et du personnel soignant, ainsi que l'achat du matériel nécessaire aux soins. Au cours des cinq dernières années, Orpea a détourné des dizaines de millions venant de fonds publics, ensuite investis dans le portefeuille immobilier du groupe – au détriment de la qualité des soins!

Qu'en est-il des syndicats?

Dès qu'un-e délégué-e syndical-e est nommé-e par ses collègues, il ou elle est viré-e. Au cours des trois dernières années, trente délégué-e-s de la Confédération générale du travail (CGT) ont été licencié-e-s. D'autres ont dû partir en raison du harcèlement dont ils et elles faisaient l'objet. Orpea a même infiltré la CGT avec de pseudo-salarié-e-s pour s'informer de notre stratégie! Elle nous a ensuite proposé 4,2 millions pour que nous retirions notre plainte!

À l'exception de la CGT, la direction d'Orpea a réussi à éliminer toutes les organisations de salarié-e-s qui n'étaient pas aux ordres. Pour arriver à ses fins, elle n'a pas hésité, lors des élections syndicales, à jeter à la poubelle des enveloppes contenant des votes favorables à la CGT et à bourrer des urnes avec des bulletins de syndicats «maison»! Les syndicats CGT et CFDT ont déposé plainte et demandent l'annulation des dernières élections professionnelles.

Grâce à ces magouilles, Orpea a réussi à imposer un syndicat à sa botte. Nommé «arc en ciel», celui-ci a la majorité absolue au sein du groupe. Arc en ciel et l'Unsa, autre syndicat pro-patronal chez Orpea, profitent des faveurs financières de l'entreprise pour mener leurs activités.

Le scandale qui a suivi la publication du livre de Victor Castanet a-t-il entraîné des changements?

La direction a été remaniée, et le groupe a affiché publiquement ses bonnes intentions.

Mais sur le terrain, tout continue comme avant. Dix délégué-e-s de notre syndicat sont encore en voie de licenciement. Rien n'a changé sur le plan des conditions de travail et du sous-effectif. Le système Orpea continue à faire de l'argent pour le redistribuer aux actionnaires.

Orpea vient pourtant de signer un «accord international» avec un syndicat ayant son siège à Nyon, Uni Global Union.

L'accord entre Orpea et Uni Global Union, un syndicat actif dans les sociétés privées de services, a été négocié et signé sans consulter les salarié-e-s, ni les syndicats représentatifs au sein du groupe. Ce règlement vague ne garantit que le droit de négocier – alors que notre expérience montre qu'il est impossible de discuter avec ce groupe! Concrètement, il ne permettra aucune avancée sociale concrète ou amélioration des conditions de travail. Je pense que cet accord a un seul objectif: après le scandale et les nombreuses plaintes qui ont été déposées depuis, la nouvelle direction veut s'acheter une image d'employeur vertueux.

De la part d'Orpea, plus rien ne nous étonne. En revanche, nous sommes consterné-e-s qu'un syndicat ait accepté de signer un pseudo-accord avec une entreprises mafieuse, à rebours de la lutte que nous menons sur le terrain.

Cette manœuvre soulève un autre problème. Orpea est une multinationale qui réalise des profits colossaux sur le dos des personnes âgées et du personnel. Plutôt que légitimer cette pratique, les syndicats devraient dénoncer cette marchandisation de la santé.

Orpea ne serait que la pointe de l'iceberg?

Cette société est allée le plus loin dans la course à la rentabilité, y compris en utilisant des méthodes mafieuses. Elle n'est cependant pas toute seule. En France, un autre géant privé du secteur, Korian, a été accusé d'avoir fait des profits grâce à l'argent public et dénoncé pour des cas de maltraitance.

Au-delà de ces deux groupes, la logique de marchandisation et d'économies touche l'ensemble des Ehpad privés en France (qui pèsent 25% du secteur). La privatisation des maisons de retraite a d'ailleurs alimenté la fortune de capitalistes qui figurent aujourd'hui parmi les plus riches du pays.

Pour sortir de cette logique, nous demandons la mise sur pied d'un véritable système public des soins aux personnes âgées, garantissant que chaque citoyen-ne puisse avoir une place dans un établissement géré par l'Etat ou les collectivités locales. ■

[1] Victor Castanet: *Les fossoyeurs. Révélations sur le système qui maltraite nos aînés.* Fayard, 2022.

Contexte

DU GREENWASHING SYNDICAL?

L'étrange accord signé entre Uni Global Union et Orpea

Orpea est un leader mondial en matière de soins aux personnes âgées. Il gère plus de 1100 établissements dans 23 pays et emploie 70 000 employé-e-s, dont 25 000 en France.

Orpea a fait la fortune de son fondateur, Jean-Claude Marian, dont la fortune est estimée à près d'un milliard d'euros[2]. Parmi les principaux actionnaires du groupe, on trouve aujourd'hui le fonds de pension canadien CPPIB, la holding de la famille Peugeot, le fonds d'investissement Mirova (filiale de la banque Natixis) et le géant de la finance BlackRock.

Fin janvier dernier, un livre signé par le journaliste Victor Castanet déclenchait un scandale en décrivant le système de maltraitance généralisée mis sur pied par Orpea – un système très lucratif, qui a permis en parallèle au groupe d'investir massivement dans l'immobilier. Depuis, des dizaines de plaintes ont été déposées devant les tribunaux, y compris par l'Etat français.

Le 8 mars dernier, les syndicats CGT et Force ouvrière (FO) ont organisé des grèves dans plusieurs établissements du groupe. Un mois plus tard, Orpea et la fédération syndicale internationale Uni Global Union, dont le siège se trouve à Nyon, concluaient un «accord international sur l'emploi éthique, le dialogue social, la négociation collective et les droits syndicaux». Problème: l'accord a été négocié à l'insu des principaux syndicats actifs chez Orpea – en France la CGT, la CFDT et FO!

Sur onze pages, le traité décrit des conditions générales liant Uni Global Union et Orpea. Il favorise le règlement de litiges à l'amiable, via un mécanisme interne de résolution des conflits. Et prévoit une contribution d'Orpea au financement d'Uni Global Union.

La Fédération syndicale européenne des services publics a dénoncé un accord «inacceptable», négocié à l'insu des syndicats représentatifs et sans consultation des salarié-e-s. ■

[2] *L'express,* 2 février 2022.

SANTÉ JOURNÉE INTERNATIONALE DES SOINS

JAMAIS LE PERSONNEL N'A ÉTÉ AUSSI DÉBORDÉ!

Selon les autorités sanitaires, la pandémie est presque sous contrôle – en tout cas assez pour supprimer toutes les mesures de protection.
Pourtant, cette pandémie et ses conséquences ne sont pas sous contrôle dans les hôpitaux, EMS et soins à domicile. Jamais le personnel de santé n'a été aussi débordé. Dans les services, on manque de temps pour manger; on court d'un-e patient-e à l'autre; on craint d'oublier un médicament ou un contrôle; on dort (mal). Et le lendemain, tout recommence...
Les absences pour cause de maladie, le départ de collègues non remplacé-e-s et le manque persistant de personnel ont accentué la surcharge.
Le personnel se surpasse pour garantir la sécurité des soins. Mais parfois ce n'est plus possible, parce que la fatigue, tant physique que psychique, est trop forte.
Conséquence de ces conditions de travail dégradées: des erreurs sont commises et la qualité des soins est menacée. Des patient-e-s malades ou accidenté-e-s passent plusieurs heures dans la douleur et l'incertitude au sein des services d'urgence. Les traitements inadaptés et les soins insuffisants dans les EMS sont souvent le résultat d'un manque de moyens et de personnel pour une prise en charge digne.
Celles et ceux qui pensaient que la victoire dans les urnes de l'initiative «pour des soins infirmiers forts» pourrait rapidement améliorer la qualité des soins déchantent: sur le terrain, la pression a encore augmenté. Et on est très loin d'une amélioration des conditions de travail.
Un exemple dans le canton de Genève: l'an dernier, pour pallier le manque de personnel qualifié, les autorités ont modifié la loi sur la santé. Elles ont ainsi créé une nouvelle catégorie de soignant-e-s, «les auxiliaires de soins». Dans la liste, on trouve diverses fonctions non soignantes. Ces dernières sont désormais autorisées à effectuer des actes réservés jusqu'à présent aux personnels soignants.
Notre syndicat dénonce une dégradation rampante des soins. La récente affaire de Clair-Bois, le foyer pour personnes en situation de handicap à Genève, en a fourni une triste illustration: le manque de personnel et le manque de qualifications ont provoqué des prises en charge inadaptées. Dans ce même canton, les assistant-e-s en soins et santé communautaires (ASSC), qui doivent disposer d'un droit de pratique pour prodiguer des soins, sont en lutte pour conserver ce droit. Une flexibilisation de la réglementation entraînerait une insécurité juridique, une perte d'autonomie et une baisse de l'attrait de cette profession indispensable. Depuis des mois, les ASSC genevois-e-s attendent une réponse à leur demande de revalorisation salariale. Dans ce contexte, la proposition des autorités d'abolir le droit de pratique devient d'autant plus suspecte! ■

BEATRIZ ROSENDE . SECRÉTAIRE CENTRALE SSP
LAURENTINA VAIS . DÉLÉGUÉE SSP-ASSC . RÉGION GENÈVE

NEUCHÂTEL CLASSES SALARIALES DANS LA CCT SANTÉ 21

UNE RÉÉVALUATION À CONCRÉTISER AU PLUS VITE!

Au cours de l'année 2021, l'instance chargée de l'évaluation des fonctions au sein de la convention collective de travail Santé 21 annonçait, dans un rapport très documenté, que le personnel infirmier neuchâtelois, parmi d'autres fonctions, devait obtenir une classe salariale supplémentaire.
Enfin une juste reconnaissance pour des métiers qui peinent à recruter, tant les conditions de travail sont usantes et stressantes.
Rappelons que la CCT 21 règle les conditions de travail de l'immense majorité du personnel de santé du canton de Neuchâtel. Cette réévaluation de la fonction infirmière aurait donc un impact sur l'ensemble du secteur.
Pour concrétiser cette évaluation, les représentants des employeurs doivent formellement valider ce rapport. À ce jour, cette décision n'a pas encore été prise, au motif que les aspects financiers ne sont pas réglés.
À l'occasion de la Journée internationale des infirmières, les syndicats SSP, SYNA ainsi que l'association suisse des infirmières (ASI) ont demandé aux employeurs du secteur de tout mettre en œuvre pour régler ces aspects financiers et enfin faire un premier pas dans le sens de l'initiative «pour des soins forts» que le peuple a plébiscitée fin 2021. Cette mesure serait aussi une manière de reconnaître l'investissement sans limites du personnel sanitaire tout au long de la pandémie.
Dans le cadre de la Journée internationale des infirmières, le 12 mai dernier, SSP, Syna et ASI ont invité les personnels de la santé à les rejoindre pour partager un repas syndical sous le thème de la revalorisation salariale et de l'amélioration des conditions de travail. Cette initiative a remporté un franc succès.
Le jeudi 2 juin, les syndicats et l'ASI appellent le personnel de la santé à participer nombreuses et nombreux à l'assemblée des salarié-e-s soumis-e-s à la CCT Santé 21. Nous y discuterons notamment de la revalorisation salariale, de l'état des négociations sur la CCT Santé 21 ainsi que de la consultation du personnel. ■

SSP . SYNA . ASI

GENÈVE ÉDUCATION À LA SANTÉ DANS LES ÉCOLES

PLUS DE 2220 SIGNATURES POUR LES FCPES!

Le mercredi 11 mai dernier, l'équipe des formatrices et formateurs consultants en promotion de la santé (FCPES) a remis au Département de l'instruction publique (DIP) et à sa conseillère d'Etat sa pétition, intitulée «Pour le maintien des prestations de qualité en santé et santé sexuelle dans les écoles genevoises».
Fort de plus de 2220 signatures, ce texte est principalement soutenu par le personnel du DIP et les partenaires du réseau scolaire (enseignant-e-s, doyen-ne-s, infirmiers-ères, professionnel-le-s du métier, parents d'élèves, élèves etc.)
Pour rappel, en plus de la pétition, de nombreux courriers de soutien aux revendications des FCPES ont été adressés à la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta. Une motion a été votée en ce sens au Grand Conseil le 8 avril dernier.
Malgré le soutien massif apporté aux revendications des FCPES, l'équipe constate que le Département fait preuve d'une intransigeance contre-productive. Il a fallu au personnel deux jours de grève pour n'obtenir que deux séances d'information supplémentaires, lors desquelles les FCPES ont finalement été autorisé-e-s à exprimer leurs inquiétudes et questionnements concrets sur l'opérationnalité et la mise en œuvre de la réforme.
Le personnel est d'accord d'entrer en matière sur l'évolution de son métier. Il reste en revanche opposé à la réforme telle qu'elle lui est imposée actuellement et continue de demander l'ouverture de négociations paritaires.
Nos questions portent sur l'opérationnalité et la mise en œuvre de la réforme. De nombreux éléments cruciaux restent flous, malgré les séances d'information que nous avons obtenues à force de mobilisation.
Le personnel et les syndicats SSP et SIT sollicitent une rencontre avec la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta. Objectif: lui exprimer les préoccupations des salarié-e-s et revendiquer davantage de moyens pour une éducation sexuelle et à la santé de qualité. ■

ALINE ZUBER . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION GENÈVE

FRIBOURG LE PERSONNEL SOCIO-ÉDUCATIF LANCE UNE PÉTITION

LE BOSQUET DANS LA TOURMENTE!

L'institution Le Bosquet accueille des enfants âgés de 0 à 6 ans. Elle comprend une crèche, un accueil extrascolaire et un service éducatif – un internat pour les jeunes enfants dont les parents ne peuvent assurer l'éducation et qui y sont placés par le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ). C'est au sein de ce service éducatif que le conflit couve.
Depuis près de trois ans, le personnel du service éducatif a entrepris une démarche syndicale pour y améliorer les conditions de travail et d'encadrement des enfants. Certaines avancées ont été obtenues mais restent insuffisantes. Le SSP a relancé l'institution à la fin 2021, mais cette dernière ne daigne plus donner de réponse. Le personnel a donc décidé de lancer une pétition.
Les dysfonctionnements rapportés par les employé-e-s sont nombreux. Ils portent tant sur les difficultés organisationnelles que matérielles. Le taux de rotation important du personnel confirme le malaise. Au niveau hiérarchique, les salarié-e-s dénoncent une direction éloignée du terrain et désorganisée, dont la communication est dysfonctionnelle.
Le manque de moyens matériels constitue un problème de taille. Outre la vétusté des locaux – l'annonce de travaux faite il y a plusieurs années justifiant le laisser aller – les salarié-e-s ne disposent pas d'un budget suffisant pour pourvoir aux besoins matériels des enfants. Porte-bébés, relaxes, couverts, tapis d'éveil, rideaux, chauffe-biberons: c'est le personnel qui renouvelle régulièrement de sa poche le matériel usé ou manquant.
Les moyens manquent aussi au niveau des dotations. Il s'agit ici d'un problème politique, car il n'existe pas de normes d'encadrement spécifiques aux besoins de la structure. Pourtant, l'organisation de la structure reste problématique: trop souvent un-e éducateur-trice – voire un-e stagiaire – se retrouve à gérer seul-e un groupe d'enfants en bas âge et à besoins spécifiques.
À la suite d'une première intervention syndicale, un poste «d'aide au ménage», une amélioration du système de comptabilisation des heures et des renforts éducatifs – non-garantis – ont été introduits. Toutefois, ces mesures restent insuffisantes pour améliorer concrètement les conditions de travail et d'encadrement.
Fin 2021, constatant que les problèmes de fonctionnement de l'institution ne se résolvaient pas, le personnel et le SSP ont relancé Le Bosquet sur les améliorations nécessaires: l'introduction d'une timbreuse pour enregistrer le temps de travail et avoir un réel suivi des soldes horaires et de vacances, ainsi que la tenue d'un audit de structure. Le personnel estime qu'il n'est aujourd'hui plus possible d'assurer une prise en charge sécurisée des enfants.
Considérant ces dénonciations comme «faussement alarmistes», l'institution n'a pas donné suite à ces demandes. Sa direction refuse de rencontrer les employé-e-s.
Le personnel du service éducatif du Bosquet, déterminé et soudé, lance donc une pétition pour obtenir de réelles améliorations des conditions de travail et d'encadrement! ■

CATHERINE FRIEDLI . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

FRIBOURG . Dans le cadre de la Journée internationale des soins, le 12 mai dernier, SSP et soignants ont demandé, à nouveau, la fin de l'inégalité de traitement subie par les professionnels de la santé.

«La charge augmente, pas les salaires»

SERVICES PUBLICS

Sur toutes les bouches durant la pandémie, la revalorisation des soignants peine terriblement à se concrétiser. Le 12 mai dernier, Journée internationale des soins, le SSP a décidé de mettre cette revendication au cœur de ses activités *(lire en page 4)*. Des actions de sensibilisation ont été menées dans plusieurs cantons.

DEMANDES DE REVALORISATION. À Fribourg, le SSP tente de concrétiser cette revendication en exigeant une réévaluation de la classe salariale pour plusieurs professions soignantes: infirmiers, infirmiers experts, sages-femmes, techniciens en radiologie médicale (TRM) et assistants en soins et en santé communautaire (ASSC).
Le 10 mai, le syndicat et plusieurs soignants, soutenus par les députés Chantal Pythoud-Gaillard (PS) et Ralph Alexander Schmidt (Les Verts), ont rappelé les raisons de cette demande au cours d'une conférence de presse: dans l'échelle salariale appliquée par l'Etat de Fribourg, les fonctions de santé (niveau HES-Bachelor ou plus) sont placées en classe de salaire 17, alors que la totalité des autres fonctions de même niveau se trouvent au moins en classe 18.
Au cœur des prises de paroles, ce jour-là: l'écart qui se creuse entre les exigences toujours plus élevées imposées aux soignants et des salaires qui, eux, ne décollent pas. Un contraste qui engendre colère et découragement parmi les principaux intéressés.

À QUEL PRIX? Les techniciens en radiologie médicale ont exprimé leur frustration par la voix de Nicolas Weber, salarié de l'Hôpital fribourgeois (HFR): «Nous sommes sur le front. Une petite erreur de notre part peut avoir des conséquences graves. Nous relevons ce défi de la meilleure manière, mais à quel prix? Ne pas apercevoir la lumière du jour durant 12 heures à cause des locaux borgnes; ne plus voir nos enfants grandir, en raison des horaires irréguliers; supporter un stress croissant. Dans ces conditions, pourquoi nos fonctions restent-elles sous-évaluées? Puisque nous nous occupons au mieux des patients, nous méritons votre reconnaissance!»

«DES VIES QUI TIENNENT À UN FIL». Sandrine Verdon, sage-femme à l'hôpital, enchaîne en évoquant les responsabilités élevées assumées sur son lieu de travail: «La naissance est un des moments les plus dangereux de la vie, pour la mère comme pour l'enfant. En cas de détresse respiratoire du bébé ou lorsque son cœur décélère, nous devons intervenir rapidement et avec des gestes précis. La sage-femme sauve souvent des vies qui ne tiennent qu'à un fil». Pour la soignante, l'inégalité salariale subie pèse sur le quotidien déjà tendu des professionnelles. Et la soignante d'avertir: «La passion ne fait pas tout. Si on veut éviter une hémorragie massive du personnel soignant, il faut améliorer l'attractivité de nos professions au plus vite».

DE QUATRE À VINGT PATIENTS. Marie Descloux, infirmière en médecine à l'HFR, décrit une profession qui a beaucoup évolué avec l'introduction du bachelor en soins infirmiers et celle du diplôme d'assistant en soins et en santé communautaire (ASSC). «Il y a vingt ans, une infirmière avait quatre patients sous sa responsabilité. Aujourd'hui, nous nous occupons de huit à onze patients». S'y ajoutent la supervision des actes effectués par les ASSC, le suivi du personnel en formation et les orientations données aux médecins – qui ont souvent moins de pratique que le personnel infirmier. Tout cela dans un contexte marqué par des horaires irréguliers s'étalant sur douze heures, et des plannings régulièrement remaniés au dernier moment. «Dans les services, la charge mentale est énorme car les rythmes de travail ont beaucoup augmenté, conclut l'infirmière. Mais, alors que notre formation et notre métier ont beaucoup évolué, notre classe salariale reste la même!»

L'ÉPOPÉE DES EXPERTS. Josiane Spenner rappelle de son côté l'épopée vécue avec ses collègues infirmières expertes au sein des services d'anesthésie, d'urgences et des soins intensifs. En 2017 déjà, les experts ont demandé une réévaluation de leur fonction. Un souhait refusé par le Conseil d'Etat à la fin juin 2021, après quatre ans d'atermoiement – et alors qu'aucun membre de la commission d'évaluation n'avait jugé bon de se déplacer pour se rendre compte de la réalité du terrain. Il a fallu la saisie de l'organe de conciliation, le soutien des médecins chefs de ces services et de la direction de l'hôpital pour que le Conseil d'Etat accepte de procéder à une nouvelle évaluation – cette fois accompagnée de visites dans les services. La décision, attendue avec impatience par les professionnels, devrait tomber avant l'été. Elle pourrait donner le ton pour l'ensemble des demandes de revalorisation déposées. Affaire à suivre! ■

Le trait de Frédéric

Agenda militant

NI FOUS, NI MORTS
LAUSANNE
Présentation du livre sur les prisonniers politiques de la prison de Coronda, sous la dictature argentine
Avec la projection d'un film documentaire sur le sujet, suivie d'une table ronde
Vendredi 20 mai, 19 h
Musée des migrations et des droits humains, rue de Genève 57 bis

TÉLÉ-ENSEIGNEMENT ET CONDITIONS D'ÉTUDES
LAUSANNE
Le SSP-Étudiant-e-s et le SSP-Hautes Écoles vous invitent à la table ronde «Télé-enseignement: quelles conséquences sur nos conditions d'études et de travail?»
Avec la participation du SSP-Hautes Écoles, du SSP-Étudiant-e-s et de l'ACIDUL
Lundi 23 mai, 18 h 15
Université de Lausanne, salle Géo 2224

AG DU PERSONNEL DE L'ENFANCE
FRIBOURG
Mardi 31 mai, 19 h
Restaurant de l'Escale (Givisiez)

AG DU PERSONNEL ENSEIGNANT
FRIBOURG
Sur le thème: Enseignement et numérique, quel est votre avis?
Jeudi 2 juin, 18 h
Bâtiment provisoire du collège Sainte-Croix (route des Cliniques 15), auditoire 2

AG DES ASSC
GENÈVE
Mardi 7 juin, 17 h 30
6, rue des Terreaux-du-Temple

AG DU PERSONNEL DE LA CCT SANTÉ 21
NEUCHÂTEL
Avec le SSP, Syna et l'ASI
Jeudi 2 juin, de 18 h 30 à 20 h 30
Hôtel-restaurant de Malvilliers

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAÎT TOUS LES 2 VENDREDIS DU MOIS

ÉDITEUR RESPONSABLE
SSP-VPOD
Stefan Giger
Secrétaire général
Case postale 8279
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE
Guy Zurkinden
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
Fax 021 340 00 09
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION
Atar Roto Presse SA, Genève

Pour nous faire gober l'élévation de l'âge de la retraite, la droite et le patronat décrivent une AVS au bord du précipice financier. Pourtant, un très léger rééquilibrage de la répartition des richesses permettrait de garantir la pérennité — et de renforcer — la principale assurance sociale du pays. Éclairage.

L'AVS au pays du gouffre financier qui n'existe pas…

BENOIT BLANC
MEMBRE SSP
ERIC ROSET
KEYSTONE . PHOTOS

La droite et le patronat suisses sont champions du monde du pilonnage. Lorsque leurs intérêts sont en jeu, ils ne se lassent pas d'asséner les mêmes arguments pour imposer leur point de vue. Les retraites, et l'AVS en particulier, sont un cas d'école. Depuis trois décennies, ces milieux veulent enfoncer dans la tête de la population trois croyances: 1) l'AVS court à la catastrophe financière; 2) cela serait la conséquence de l'augmentation de l'espérance de vie; 3) il serait donc «inévitable» et «normal» de travailler plus longtemps et d'augmenter l'âge de la retraite.

En septembre prochain, une augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans sera à nouveau soumise au vote. La droite ne fait pas mystère qu'il s'agit pour elle de faire sauter le dernier verrou avant une hausse généralisée de l'âge de la retraite – à 66 ans d'abord, puis 67, 68 voire 69 ans. Pour la battre, il faut mettre à jour la signification de l'argumentaire bourgeois.

PLUS C'EST GROS, PLUS ÇA MARCHE. «Malgré la réforme, l'AVS a encore un trou financier de 650 milliards de francs», titre la *Neue Zürcher Zeitung (NZZ)*[1]. Boum! Le trou serait même de 900 milliards de francs, si la hausse de l'âge de la retraite des femmes – ladite «réforme» – est refusée en septembre. Boum! Il ne resterait plus qu'à lever le drapeau blanc…

La source de ce chiffre est une «étude» publiée par la banque UBS, présentée comme le fruit de la collaboration entre le Centre de recherche sur les contrats entre générations de l'Université de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne) et des économistes d'UBS.

Comment en arrivent-ils à cette somme de presque 1000 milliards de francs? Celle-ci est censée représenter la différence entre la somme des cotisations que la population vivant en Suisse en 2019 devrait verser à l'AVS au cours de sa vie, déduite de la somme des rentes que cette même population recevrait de l'AVS. Il s'agit par conséquent d'un calcul portant sur une période d'environ 100 ans, avec une fiabilité garantie *UBS made*. Il est par ailleurs postulé que le niveau de financement de l'AVS ne change pas. Ce qui semble évident, sur une période de cent ans. Pour bien faire peur, l'étude rapporte ensuite cette somme, résultant d'un cumul sur *un siècle*, à la richesse produite durant *une année*: 125,7% du produit intérieur brut (PIB). Évidemment, si l'on rapportait cette somme à la richesse produite en *100 ans* on arriverait à des valeurs autour de 1% du PIB, ce qui est moins efficace pour effrayer le bon citoyen…

QUELLES RESSOURCES POUR L'AVS? Laissons donc de côté ce film d'horreur à deux sous, pour se demander ce qu'il en est de la pérennité financière de l'AVS. L'Union syndicale suisse (USS) a déjà montré qu'il existe des ressources pour garantir ces prochaines années le financement de cette assurance sociale, avec les réserves de la Banque nationale suisse (BNS). Certains objectent à cette proposition – pertinente! – que cela ne serait pas une solution pérenne. Jetons donc un coup d'œil à quelques proportions fondamentales et durables.

Selon les «Perspectives financières de l'AVS»[2] publiées par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS, 10 janvier 2022), les comptes de l'AVS présenteraient en 2032 un résultat d'exploitation de -5,6 milliards de francs – dans l'hypothèse du refus de l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes. Le plus souvent, les prévisions de l'OFAS se sont révélées (beaucoup) trop pessimistes. Prenons néanmoins ce chiffre pour argent comptant et regardons ce qu'il représente.

T'AS PAS TRENTE BALLES? Selon les comptes de l'AVS, les cotisations salariales ont rapporté 34,1 milliards de francs en 2020[3]. Le taux de cotisation était de 8,7%, correspondant à 4,35% prélevés sur les salaires et 4,35% de «part patronale». Cela signifie que 1% de cotisation salariale représente une rentrée de 3,9 milliards de francs.

Supposons que la masse salariale augmente entre 2020 et 2032 au même rythme qu'elle l'a fait en moyenne entre 2010 et 2020, de 1,8% par an: dans ce cas, une hausse des cotisations salariales de 1,2% (0,6% sur les salaires et 0,6% de part patronale) suffirait pour combler le déficit annoncé de l'AVS[4]. Pour une personne gagnant 5000 francs par mois, cela représenterait 30 francs par mois; 60 francs pour une personne gagnant 10 000 francs.

Avec de tels chiffres, il est difficile de prétendre que les finances de l'AVS sont au bord du gouffre… Même à un horizon plus lointain, type 2050, une hausse supplémentaire de 1 ou 2% de cotisation salariale ne poserait aucun problème.

LES PATRONS RACKETTÉS DE…0,6%. Voici une deuxième proportion, à l'échelle de l'ensemble de l'économie. Le produit intérieur brut (PIB) est la manière la plus courante de mesurer la richesse produite dans un pays. En 2019, le PIB de la Suisse se chiffrait à 727 milliards de francs; en 2020, année marquée par le Covid-19, à 706 milliards.

Cette richesse produite correspond aussi à des revenus: classiquement, dans la comptabilité nationale, ceux du travail et ceux du capital (ou de la «propriété»)[5]. En 2019, les revenus des salariés représentaient 58% du PIB; le reste (42%) revient au capital et correspond à l'excédent brut d'exploitation (EBE). On peut en déduire la consommation de capital fixe, correspondant à l'usure normale et au vieillissement prévisible des actifs des entreprises (les amortissements), ainsi que les impôts sur la production et les importations. On obtient alors l'excédent net d'exploitation (ENE). Celui-ci représente l'ensemble des ressources disponibles pour rémunérer les différents types de capitaux ou de propriétés (dividendes distribués aux actionnaires, intérêts des emprunts, revenus du capital immobilier, etc.) et pour payer les impôts sur les sociétés. En 2019, l'ENE s'élevait à 129 milliards de francs, ce qui correspond à 17,8% du PIB.

Faisons une expérience de pensée simple: 1) le PIB croît entre 2019 et 2032 au même rythme moyen qu'il a augmenté entre 2009 et 2019, soit 1,8% en valeur nominale; 2) la totalité du déficit de l'AVS (5,6 milliards de francs en 2032) est financée par les revenus du capital. Qu'en résulte-t-il? En 2032, la part de l'ENE, c'est-à-dire de la rémunération du capital, dans le PIB, passerait à 17,2%, au lieu de 17,8% sans cette contribution au financement des retraites. En clair: un petit rééquilibrage de la distribution de la richesse produite en faveur des salariés permettrait aisément d'assurer un financement pérenne de l'AVS.

PRESQUE COMME AVANT-HIER! Ce constat est corroboré par une troisième proportion. En 2018, l'impôt fédéral direct (IFD) sur les bénéfices des entreprises a rapporté 12,4 milliards de francs[6]. Le taux d'imposition de la Confédération se monte à 8,5% du bénéfice net imposable. Si l'on ajoute les impôts communaux et cantonaux sur les sociétés, le taux moyen d'imposition des entreprises est estimé, par la Confédération, à 14,9% en 2020.

Pour financer le déficit de l'AVS par l'impôt fédéral sur les bénéfices des entreprises, il faudrait augmenter le taux d'imposition de 3,8 points de pourcentage d'ici à 2032 – en admettant que le volume de bénéfice net imposable n'augmente pas. Le taux d'imposition fédéral passerait alors à 12,3% et le taux global d'imposition à 18,7% en moyenne. En 2010, selon les données de l'administration fédérale des contributions, le taux global de l'impôt sur les sociétés s'élevait à 26,8% dans le canton de Zurich… ce qui n'a pas provoqué l'effondrement du tissu économique zurichois.

UNE GOUTTE DE L'OCÉAN DE FORTUNE… Une dernière comparaison. En 2018, 17 140 contribuables déclaraient en Suisse une fortune nette d'au moins 10 millions de francs[7]. Ces personnes représentaient 0,32% de l'ensemble des contribuables. Elles déclaraient un total de plus de 646 milliards de fortune nette, représentant 32,2% de la fortune nette totale annoncée au fisc helvétique en Suisse: 100 fois plus que leur part parmi les personnes imposables! À l'autre bout de l'échelle, 55% des contribuables ne déclaraient aucune fortune nette, ou un montant ne dépassant pas 50 000 francs: elles «détenaient» 1,4% de la fortune nette déclarée.

Si la fortune globale des personnes déclarant au moins 10 millions de francs n'augmente pas d'ici 2032, une contribution annuelle de leur part de 0,9% suffirait à financer en 2032 les 5,6 milliards de déficit de l'AVS. Si la fortune des 10-millionnaires augmente entre 2018 et 2032 au même rythme qu'entre 2010 et 2018 – 7% par an! –, alors une participation annuelle de 0,3% serait suffisante. Dans un cas comme dans l'autre, cela ne représenterait qu'une part des rendements de cette formidable richesse accaparée par une infime minorité.

Opposer les générations est une tromperie visant à dissimuler le vrai conflit

LA CLÉ, LE PARTAGE DES RICHESSES. Ces quatre exemples montrent de manière évidente deux choses: le financement de l'AVS ne pose aucun problème en relation avec le volume de la richesse disponible en Suisse; la difficulté – coriace! – découle du partage actuel des richesses: un (petit) rééquilibrage en faveur de la majorité de la population est nécessaire. Mais c'est justement ce qui est hors de question pour les milieux patronaux et les partis de droite: depuis la fin des années 1970, ils n'ont de cesse d'accroître la part des richesses qu'ils s'approprient. Cela motive leur combat acharné contre la moindre extension des assurances sociales. Et en particulier contre un développement de l'AVS, entachée à leurs yeux du pire des péchés: les plus riches cotisent sur l'ensemble de leurs revenus salariés mais ils ne toucheront jamais plus que le double de la rente minimale. Ce mécanisme de redistribution est pour eux un sacrilège! Sans oublier que plus l'AVS est faible, plus les affaires sont florissantes pour les assurances et les banques en matière de 3e pilier et autres assurances vie…

TROMPEUSE GUERRE DES GÉNÉRATIONS. C'est pour masquer le véritable enjeu – le partage des richesses – que les milieux bourgeois montent en épingle le soi-disant «contrat entre générations», qui serait actuellement rompu, car les jeunes générations devraient payer davantage pour leur retraite que ne l'ont fait les plus anciennes. Cette litanie opposant les générations est absurde et trompeuse.

D'une part, nous ne sommes pas des écureuils qui mettons des cotisations vieillesse de côté, que nous déterrons ensuite à la retraite pour les manger. Chaque année, une nouvelle richesse est produite par le travail de toutes et tous et elle est distribuée, sous forme de revenus du capital et de revenus des salariés, retraités y compris. C'est ce partage-là qui détermine nos conditions de vie et la situation des retraites. C'est ce partage-là qu'il est nécessaire et juste de corriger.

Enfin, les écoles, les hôpitaux, les chemins de fer ou les routes, les immeubles dans lesquels nous habitons, les bureaux et les usines où nous travaillons, bref l'ensemble des ressources et des richesses sont le fruit du travail commun des hommes et des femmes qui nous ont précédés, comme de celles et ceux qui vivent aujourd'hui.

L'opposition entre «générations» est une tromperie pour dissimuler le vrai conflit au cœur de l'avenir des retraites. ■

[1] *NZZ*, 18 mars 2022.
[2] https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/ahv/reformes-et-revisions/ahv-21.html
[3] https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/ueberblick/grsv/statistik.html
[4] C'est aussi à ce résultat, 1,3% pour être précis, qu'aboutit l'OFAS, aux termes de calculs plus sophistiqués.
[5] https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/economie-nationale/comptes-nationaux/produit-interieur-brut.html
[6] https://www.estv.admin.ch/estv/fr/accueil/afc/statistiques-fiscales/statistiques-fiscales-general/statistiques-impot-federal-direct/ifd-pm-cantons-1983-2017.html
[7] https://www.estv.admin.ch/estv/fr/accueil/afc/statistiques-fiscales/statistiques-fiscales-general/statistique-fortune-ensemble-suisse.html

VOTATIONS FÉDÉRALES LE BILAN DU SSP

LE OUI À FRONTEX MET DES VIES EN DANGER

LOI SUR LE CINÉMA. Du point de vue du SSP, le oui à la loi sur le cinéma est très réjouissant. L'acceptation garantit que les services de streaming comme Netflix, Amazon Prime, Sky, Apple TV ou Disney+ devront investir chaque année une petite partie de leurs revenus dans la création cinématographique suisse. Le problème de la logique du profit maximal poursuivie par ces entreprises continue toutefois de se poser, au-delà de la branche cinématographique. Par exemple pour Facebook, Zalando ou Smood. La bataille doit être menée pour que ces sociétés créent des emplois stables et garantissent de bonnes conditions de travail à leurs employé-e-s.

LOI SUR LA TRANSPLANTATION. Le SSP se félicite qu'une large majorité de la population ait accepté la solution du consentement présumé pour la transplantation d'organes. Les votant-e-s assument ainsi leur responsabilité pour sauver la vie des patient-e-s. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la transplantation, les organes et les tissus peuvent désormais être prélevés en l'absence d'opposition.

FRONTEX. Une grande majorité des votant-e-s ont approuvé un financement plus important et un soutien en personnel à Frontex, l'agence européenne de garde-côtes. Contrairement à ce que prétendent certains médias, le renforcement helvétique à Frontex n'est pas une contribution à une Europe sociale et ouverte. En revanche, Frontex met en danger des vies humaines en menant des opérations de refoulement illégales et en violant les droits humains aux frontières extérieures de l'Union européenne. Elle s'inscrit ainsi dans la construction d'une Europe-forteresse.
Le SSP est convaincu que les personnes en fuite ont besoin de routes de fuite sûres, de possibilités d'immigration légales et de procédures d'asile humaines.
Avec l'augmentation des contributions de la Suisse à Frontex, la pression politique doit aussi augmenter pour que les interventions de l'agence soient désormais orientées vers la garantie des droits fondamentaux des migrant-e-s et l'aide aux personnes en détresse. ■

SSP

CAISSES DE PENSION LES FINANCES SONT AU BEAU FIXE

HALTE À LA CHUTE DES RENTES LPP!

Le rapport annuel de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP) confirme l'excellente santé financière des caisses de pension. Ce n'est pas le cas des assuré-e-s: au cours des dix dernières années, les avoirs de vieillesse dans le 2e pilier ont été rémunérés à un niveau historiquement bas; les taux de conversion ont été drastiquement réduits; et maintenant, l'inflation croissante grignote la valeur des rentes, déjà en chute libre depuis des années. Les personnes les plus touchées sont les salarié-e-s de plus de 55 ans et les nouveaux-lles retraité-e-s. Concrètement, nous risquons d'avoir une génération sacrifiée dans le 2e pilier, si les caisses de pension ne prennent pas immédiatement des mesures correctives.
Aujourd'hui, la CHS reconnaît cette situation. Elle admet enfin que la tendance à l'individualisation et à des rentes variables constitue un problème. Il serait cependant souhaitable que la CHS s'intéresse de plus près aux prestataires à but lucratif (les banques et assurances), à peine mentionnés dans le rapport, qui considèrent le 2e pilier comme une simple source de bénéfices. En effet, plusieurs milliards continuent de passer chaque année des poches des assuré-e-s vers ces prestataires.
Il est temps que les assuré-e-s puissent à nouveau compter sur leur rente du 2e pilier et que les caisses assument les risques des marchés financiers. Dans ce contexte, l'Union syndicale suisse (USS) formule les exigences suivantes:

- Pas de nouvelles baisses des garanties de prestations: les baisses des taux de conversion et des taux d'intérêt techniques décidées à titre préventif doivent être stoppées, voire annulées.
- Une meilleure rémunération des avoirs pour les personnes en emploi et des hausses de rentes, respectivement des compensations du renchérissement pour les retraité-e-s; ces hausses doivent tenir compte du fait que les assuré-e-s sont pénalisé-e-s en raison de leur âge. ■

UNION SYNDICALE SUISSE

SSP . RÉGION FRIBOURG . GROUPE ENSEIGNEMENT

Chères et chers collègues,

Dans les écoles fribourgeoises, nous assistons à la mise en place de plusieurs projets en lien avec le numérique, qui ne sont pas sans conséquences sur l'enseignement: BYOD pour les élèves au S2; indemnité pour l'utilisation de l'ordinateur privé par l'enseignant-e au S2; stratégie d'éducation numérique à l'école obligatoire avec l'octroi d'un ordinateur pour chaque élève du CO.

Le SSP-Enseignement souhaite également s'investir sur d'autres sujets comme les effectifs par classe, les mesures d'aides, la reconnaissance des branches spéciales ou encore le climat. Afin d'en discuter avec vous, le Comité du SSP-Enseignement a le plaisir de vous inviter à son

Assemblée générale du personnel enseignant

Enseignement et numérique: quel est votre avis?

Jeudi 2 juin, à 18 h
Bâtiment provisoire du Collège Ste-Croix, Auditoire 2
Route des Cliniques 15 à Fribourg

Ordre du jour proposé

1. **Numérique**
   - Consultation sur la Stratégie cantonale d'éducation numérique de l'école obligatoire: cette stratégie vise notamment à octroyer un ordinateur à chaque élève du CO et à déterminer un cadre pour intégrer le numérique dans l'enseignement.
   - Indemnité pour l'utilisation de l'ordinateur privé au S2: Le SSP-Enseignement a récemment rencontré Mme Bonvin-Sansonnens à ce sujet. Où en est-on? Quelle suite?
   - Byod élèves: l'introduction du Byod pour les élèves se fera à la rentrée 2022/23 dans les écoles du S2. Quels sont les besoins des enseignant-e-s?
2. **Climat:** lancement d'une pétition pour des investissements durables de la CPPEF.
3. **Point de situation:** effectifs par classe, mesures d'aide, branches spéciales, révision RPens.

Au plaisir de vous y voir nombreuses et nombreux.

GROUPE ENSEIGNEMENT . SSP – RÉGION FRIBOURG

SSP . RÉGION NEUCHÂTEL . SECTEUR SANTÉ

Assemblée du personnel de la CCT Santé 21

avec le SSP, Syna et l'ASI

Jeudi 2 juin, de 18 h 30 à 20 h 30
À l'Hôtel-restaurant de Malvilliers

Ordre du jour:
- Etat des lieux des négociations de la CCT 21 et consultation du personnel
- Rapport des évaluations de fonctions et sa mise en œuvre
- Présentation des outils pour vérifier vos plannings et vos fiches de salaire

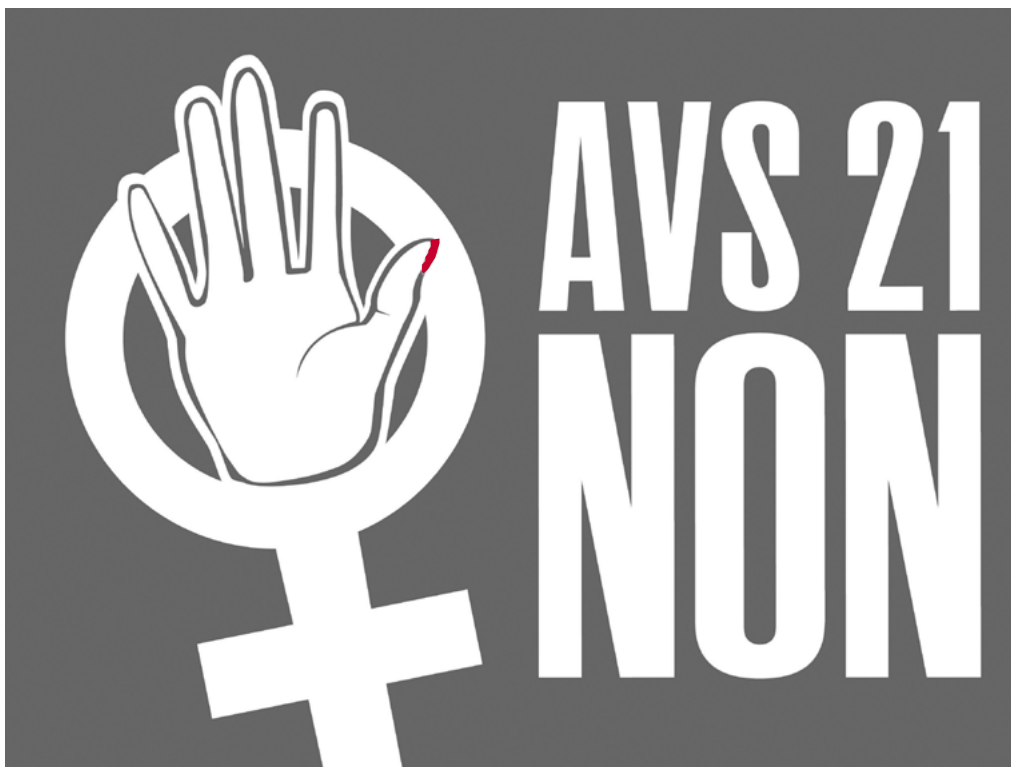

Commandez votre drapeau!
ssp-vpod.ch/nonavs21

La guerre impériale de la Russie contre l'Ukraine représente une opportunité collatérale pour les bourgeoisies européennes de poursuivre la guerre contre les pauvres et le laisser-faire environnemental. Le comité Ukraine propose au contraire de lier un boycott des énergies fossiles russes à une série de mesures sociales.

La guerre, une opportunité pour les bourgeoisies

DARIO LOPRENO
SSP . RÉGION GENÈVE
MEMBRE DU COMITÉ DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN ET AVEC LES OPPOSANTS RUSSES À LA GUERRE

Les vautours arrivent, faisant feu de tout bois pour accroître leurs profits. Erik Fyrwald, patron du bâlois-chinois Syngenta, l'empoisonneur helvétique universel aux herbicides[1], propose d'«abandonner l'agriculture biologique» pour éviter une crise alimentaire (sic !)[2]. Les lobbies du nucléaire, du charbon et du gaz préconisent, à travers des études commises sous la plume d'universitaires «réputés», de booster leurs énergies fossiles dévastatrices[3]. Les marchands d'armes et leurs politiciens, non contents d'exporter près de 1 milliard de francs d'armements en 2020 depuis la Suisse[4], exigent une augmentation des budgets militaires[5].

Le décor de ces manœuvres est constitué par l'importante attaque aux salaires directs et indirects déjà endurée lors des années Covid. La toile de fond est la énième explosion de la faim, qui frappe déjà plus de 10% de la population mondiale, et de la malnutrition, qui frappe plus du tiers des habitants de la planète[6]. Et là, le problème majeur n'est pas la pénurie ni la guerre, mais «le coût élevé des aliments»[7]!

LES PÉTROLIERS SOURIENT. L'Union européenne, par l'entremise de la présidente de la Commission Ursula von der Leyen, annonce sa volonté de boycotter le pétrole russe, provoquant aussitôt une augmentation du prix du pétrole: «La prospection de gisements, même les plus enfouis, redevient rentable. Les groupes pétroliers (…) ont de quoi se frotter les mains»[8]. Cette mesure aura des effets dévastateurs sur le niveau de vie des populations en général, les plus défavorisées en particulier. Une détérioration induite par une commissaire européenne qui touche chaque mois un salaire équivalent, sans indemnités, à 32 fois le salaire minimum mensuel moyen des 21 pays de l'UE dotés d'un tel salaire[9].

LES PROPOSITIONS DU COMITÉ UKRAINE. Dans ce contexte, le Comité de solidarité avec le peuple ukrainien et avec les opposant-e-s russes à la guerre (Genève) a adressé une lettre ouverte à l'Assemblée fédérale.

La demande de fond est de parvenir à terme à freiner, réduire et – qui sait? – arrêter les importations de matières premières russes. Non pas pour importer du Qatar ou des Etats-Unis, ni pour développer un nouveau souverainisme énergétique, encore moins pour promouvoir une écologie au forceps contre les couches sociales les moins bien loties. Mais dans l'objectif d'accompagner le refus progressif de fournir des milliards à la dictature de Poutine d'une série de mesures sociales et politiques indissociables. Comment?

1. En demandant la mise en place d'une véritable autorité publique (et non simplement étatique) de surveillance des marchés suisses des matières premières.
2. En avançant vers une transition écologique sans tomber dans le piège du nucléaire *neutre en carbone*, ni dans l'*urgence* induisant une régression vers les énergies fossiles «non russes», par rapport au peu de pas déjà accomplis en matière d'environnement. Une transition ne passant pas par le trou noir du développement en masse d'infrastructures gazières (gaz liquide) ou de nouveaux gazoducs (d'Espagne, d'Asie centrale, etc.).
3. Sans admettre la politique du «Si tu veux la paix, prépare la guerre», qui a montré mille fois combien l'armement mène aux profits privés et à la guerre. Or les chambres fédérales viennent de voter un budget militaire en croissance de 40% pour 2030, soit 7 milliards de francs. Un montant qui ne prend pas en compte la gestion des bâtiments militaires (600 millions), le dépassement des budgets informatiques (100 millions) et l'immense coût social des 148 000 soldats, recrues en cours de répétition et officiers, retirés du circuit productif (en 2021, cela représente probablement un milliard de plus). Et cela, alors que même le Département de la guerre affirme que «le risque d'être directement attaqués (…) est pourtant faible»[10]. Même le très conservateur quotidien zurichois *NZZ* est irrité: «Augmenter le budget en prévision ne garantit pas plus de sécurité, mais certainement plus de gaspillage»[11].
4. En exigeant de réelles mesures de contrôle des prix par la Confédération – contrôle des prix de l'énergie, mais aussi des produits de consommation courante, y compris les transports (CFF et transports publics urbains), de la santé et de l'assurance maladie. Et aussi des assurances sociales, en indemnisant le chômage et le chômage partiel à 100% et non à 70-80% – ce qui constitue une double peine! – et en relevant les minima d'aide sociale.
5. Nous proposons également de dépasser les calculs politiques technocratiques – contrairement à ce que fait le prestigieux prix Nobel d'économie, Paul Krugman, qui se repose sur une étude du non moins prestigieux groupe Breugel, traitant, par exemple, d'un «revenu réel allemand [qui] pourrait chuter d'environ 2%, soit l'équivalent d'une récession modérée. Mais ce ne serait pas la fin du monde» (sic!). C'est certainement juste du point de vue des revenus de Krugman… mais 2% de recul du Produit intérieur brut (PIB) allemand – puisqu'il traite ici de l'Allemagne – en 2022 représenteraient une chute du PIB de plus de 860 milliards d'euros, après la chute de 3,1% due au Covid (soit quelque 1310 milliards d'euros en 2019-2020). Il ne s'agit pas de nous cramponner à l'absurdité de la croissance continue du PIB, mais de comprendre que, sans mesures protectrices, la baisse du PIB se fait au détriment des classes pauvres de la société. C'est pourquoi nous attachons les mesures de boycott à des mesures de politique sociale.
6. Enfin, il s'agit de faire du «bel élan de solidarité avec les Ukrainiens» une preuve du fait qu'il est possible d'accueillir généreusement tous les réfugiés, y compris les déserteurs (comme l'a proposé le président du Conseil européen pour les Russes, début avril). Qu'ils soient russes, érythréens, afghans, turcs, syriens, etc. Parce que pour l'heure, une réelle et inacceptable *préférence nationale* a pris place dans la politique suisse d'asile. Ce n'est pas justifiable, ni tolérable!

Ci-dessous, des extraits de la lettre ouverte adressée à l'Assemblée fédérale, le 1er mai 2022.

LETTRE OUVERTE ADRESSÉE À L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE.

Vers une autonomie énergétique écologique et la mise en œuvre des mesures contre le financement de la guerre russe contre l'Ukraine.

Nous exhortons l'Assemblée fédérale à:

1. Tout mettre en œuvre pour ne plus acheter d'énergies fossiles à la Russie et pour interdire le transit, par des raisons sociales ayant leur siège en Suisse, du commerce de combustibles fossiles provenant d'entreprises majoritairement ou partiellement en mains de la Russie ou d'investisseurs habitant la Russie.
2. Mettre en place une autorité de surveillance du marché des matières premières ayant pour tâche d'octroyer des licences, en garantissant l'identification des bénéficiaires économiques réels des sociétés, ainsi que de contrôler que les matières négociées ne proviennent pas de pays objets de sanctions internationales ni de zones de conflit, comme le propose Public Eye.

Boycotter les matières premières russes et prendre des mesures sociales

3. Accélérer les mesures destinées à promouvoir les énergies renouvelables et donc également à respecter la fin progressive de l'énergie nucléaire.
4. Établir des aides institutionnelles pour limiter les effets de l'inflation sur les biens de base, prendre des mesures spécifiques supplémentaires en faveur des couches pauvres de la population frappées par le renchérissement, couvrir à 100% du gain assuré le chômage partiel contraint par la renonciation aux énergies provenant de Russie ou par les effets de la guerre.
5. Accueillir dignement, mais aussi dans la plus parfaite égalité de traitement, tous les réfugiés au sens de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.
6. Renoncer à tout accroissement des budgets militaires et à toute exportation d'armes depuis la Suisse ou par des entreprises suisses. ■

[1] Public Eye: *Comment Syngenta a ignoré les avertissements pour garder son pesticide toxique sur le marché.* 24 mars 2021.
[2] *Tribune de Genève*, 8 mai 2022.
[3] International Working Group on Russian Sanction: *Action Plan on Strengthening Sanctions against the Russian Federation.* Standford University, avril 2022.
[4] *Une nouvelle enquête révèle l'utilisation d'armes suisses en zones de guerre. RTS*, 24 février 2022.
[5] *Tribune de Genève*, 9 mai 2022.
[6] Flore de Preneuf: *Agriculture et alimentation.* Site de la Banque mondiale, 4 octobre 2021.
[7] FAO: *Sécurité alimentaire et alimentation dans le monde.* Rapport SOFI 2020.
[8] *Süddeutsche Zeitung*, 3 mai 2022.
[9] Pour le salaire d'Ursula von der Leyen: https://votresalaire.org/suisse/salaire/salaire-de-vip/ursula-von-der-Leyen. Pour les salaires minimaux mensuels: Eurostat, données semestrielles, 28 janvier 2022.
[10] *Le budget de l'armée devrait augmenter dès 2023. Swissinfo*, 9 mai 2022.
[11] *NZZ*, 10 mai 2022.

Pour Josef Lang, militant du Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) et ancien conseiller national, la place financière alimente la guerre du président russe. Couper ce robinet serait le meilleur soutien à la résistance ukrainienne.

«Le capitalisme suisse arme Poutine»

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
ERIC ROSET . PHOTO

Selon le GSSA, la Suisse finance la guerre menée par Vladimir Poutine en Ukraine. Comment?

Josef Lang – Au cours des dernières années, le gaz et le pétrole ont rapporté 200 milliards de dollars par an à l'Etat russe. Or entre 60% et 80% de ce commerce passe par la Suisse – avant tout via Genève, Zoug et Lugano. En 2016, Credit Suisse et UBS ont prêté 300 milliards de dollars à des entreprises pétrolières et gazières russes.
La Suisse est aussi un site stratégique pour les capitaux russes. On y trouve des entreprises directement liées au régime de Poutine. La plupart sont établies dans le canton de Zoug. Le géant du gaz et du pétrole Glencore qui a sauvé en 2016 la banque d'Etat Rosneft, menacée de faillite, est aussi présent à Zoug.
La Suisse abrite aussi des dizaines d'entreprises détenues par des oligarques russes. Et dans les coffres de ses banques, on trouve entre 150 et 200 milliards de francs leur appartenant.
Plaque tournante pour les capitaux russes, la place économique suisse finance la machine de guerre du Kremlin.

Comment expliquer cette présence massive de capitaux russes?

Zoug est un exemple intéressant de ce phénomène. Dans les années 2000, le Kremlin a fait de ce canton de Suisse centrale, à la fiscalité très basse, le lieu d'implantation privilégié pour de grandes entreprises qu'elle contrôle directement. Des sociétés comme Gazprom, Nord Stream 2, les banques Sber Trading ou VTB sont venues s'y installer.
Ce processus est le fruit d'une décision stratégique de Poutine. Elle s'est concrétisée avec l'aide d'anciens responsables de la Stasi, la police politique de l'ex-Allemagne de l'est avec laquelle le président russe a tissé des contacts lorsqu'il travaillait pour le KGB en Allemagne.
Les capitaux russes liés au gaz et au pétrole ont été accueillis à bras ouverts par les partis de droite du canton. Gerhard Pfister, alors président du PDC zougois, figurait parmi leurs plus fervents défenseurs.
Seule la gauche alternative s'est opposée à ces sociétés. Depuis des années, nous menons des actions pour dénoncer leur implantation à Zoug. Et nous continuons. Il y a une quinzaine de jours, nous avons demandé au Grand Conseil que les recettes fiscales provenant des entreprises et des personnes liées à l'Etat russe soient utilisées pour la reconstruction de l'Ukraine. L'UDC, le PLR et le Centre ont voté contre.

La Suisse a repris les sanctions de l'Union européenne contre la Russie. N'est-ce pas suffisant?

La Suisse applique ces sanctions à reculons. Jusqu'ici, elle a gelé moins de 10 milliards stockés par les oligarques russes dans notre pays – alors qu'ils pèsent entre 150 et 200 milliards. Les lacunes de la loi sur le blanchiment compliquent l'exercice: cette loi ne s'applique pas suffisamment aux avocat-e-s helvétiques qui ont caché ces capitaux à l'aide de prête-noms.
L'autre problème, c'est que le commerce des matières premières russes, notamment le gaz et le pétrole, n'est pas touché par ces sanctions.
Conséquence: chaque jour, 50 millions d'euros quittent la Suisse pour alimenter les caisses du Kremlin.
Le principal débat politique qui devrait se poser aujourd'hui en Suisse est donc le suivant: comment mettre fin à ce flot d'argent qui alimente la guerre? Nous avons dans les mains un outil extrêmement efficace pour aider à mettre fin à cette agression militaire. Il est temps de l'utiliser!

Quels seraient les mesures à prendre?

Dans l'immédiat, il faut créer une taskforce chargée d'identifier et de bloquer les avoirs des oligarques russes en Suisse. Et, en parallèle, imposer un embargo sur le commerce de gaz, pétrole et uranium depuis notre pays.
Dans un deuxième temps, nous devrons aller plus loin. La complicité de la Suisse capitaliste avec la guerre de Poutine jette une lumière crue sur notre modèle économique. Celui-ci attire, à coup de rabais fiscaux, des oligarques et des sociétés transnationales sans scrupules. Il est temps de changer de cap. Cela implique plusieurs mesures, notamment: la fin des privilèges fiscaux pour les grandes entreprises et les riches; l'interdiction des sociétés boîtes à lettres; la mise sur pied d'un registre public des véritables propriétaires des entreprises; le renforcement de la loi sur le blanchiment et son extension aux avocat-e-s; la création d'une autorité de surveillance du marché des matières premières; celle d'une loi sur le commerce extérieur qui permette de sanctionner les régimes qui violent les droits de l'homme.
La Suisse doit aussi s'engager avec l'ONU contre l'insécurité alimentaire dans les pays du Sud, qui est renforcée par le conflit ukrainien.

À Berne, les débats vont dans un autre sens. La droite veut augmenter les dépenses militaires et discute d'un rapprochement avec l'OTAN…

Les mêmes cercles qui ont aidé Poutine à s'armer profitent aujourd'hui de la guerre contre l'Ukraine pour renforcer les dépenses militaires. C'est un comble!
Cette politique est d'autant plus scandaleuse qu'il n'y a aucune raison militaire sérieuse qui plaide pour le réarmement de la Suisse. Comme l'a souligné Mauro Mantovani, enseignant à l'Académie militaire de l'école polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), «le risque de voir les Russes un jour défiler sur le lac de Constance ou sur le Rhin est aujourd'hui moins grand que jamais». Car si la guerre en Ukraine souligne la barbarie de l'armée russe, elle met aussi en exergue sa faiblesse.
Loin de viser la «sécurité» de la Suisse, les débats en cours au parlement fédéral – sur le réarmement, l'OTAN, l'envoi d'armes, etc. – ont pour fonction d'escamoter la complicité de la Suisse avec le régime de Poutine.

Quelles seraient les conséquences d'un réarmement en Suisse?

L'argent qui ira dans les armes manquera pour financer la protection du climat – alors que les trois années à venir seront décisives pour freiner le réchauffement.
Le renforcement du budget militaire empêchera aussi tout renforcement des assurances sociales (l'AVS!) ou des services publics.
Les mêmes milieux qui détruisent le climat et s'attaquent aux droits des salarié-e-s depuis des années exigent aujourd'hui des milliards pour les armes. Nous devons combattre leur projet de société réactionnaire. Cela implique de renforcer les synergies entre le mouvement contre la guerre, le mouvement pour le climat, les syndicats et les milieux qui se battent pour mettre des garde-fous aux activités des multinationales qui ont leur siège en Suisse. ■

Contexte

LE CHAUVINISME GRAND-RUSSE, FAUTEUR DE GUERRE

Comment expliquer l'agression militaire russe contre l'Ukraine?

Josef Lang – Soyons clairs: Vladimir Poutine est l'unique responsable de cette guerre.
Dans son discours tenu le 21 février, trois jours avant le début de l'invasion de l'Ukraine, le président russe a violemment critiqué Lénine. Il a reproché au leader bolchevik d'avoir été partisan, après la révolution russe de 1917, d'une république d'Ukraine indépendante.
Ce reproche éclaire la politique menée aujourd'hui par Poutine.
Lénine était en effet un ennemi déclaré du chauvinisme grand-russe, cet hyper-nationalisme qui décrète la supériorité de la Russie sur les autres nations et veut les soumettre.
Le chauvinisme grand-russe a des racines profondes. En 1876, sous le règne du tsar Alexandre II, il s'était traduit par l'interdiction de la langue ukrainienne écrite.
Après les années 1920, marquées par une politique de promotion de la langue ukrainienne, Staline a repris l'objectif tsariste d'éradiquer la culture ukrainienne.
L'expression la plus dramatique de cette politique a été la grande famine qui a frappé l'Ukraine en 1932-1933, connue sous le nom de *holomodor*. Celle-ci a été la conséquence de la collectivisation forcée – aggravée par des mesures répressives. Près de 5 millions d'Ukrainien-ne-s en sont mort-e-s.
Dans la droite ligne des tsars et de Staline, Poutine est le partisan du grand-chauvinisme russe le plus dur. Cela explique son refus de reconnaître l'Ukraine comme une nation.

Qu'en est-il du rôle de l'OTAN?

La vraie responsabilité de l'OTAN, c'est d'avoir facilité l'accession de Poutine au pouvoir. En revanche, la décision du président russe d'envahir l'Ukraine ne peut être mise sur le compte de l'alliance transatlantique.
L'idéologue en chef de la guerre froide aux Etats-Unis, Georges Kennan, avait prévu en 1997 que l'expansion de l'OTAN vers l'est renforcerait les forces nationalistes et autoritaires au détriment des forces démocrates. C'est ce qui s'est concrétisé deux ans plus tard, avec la présidence du gouvernement, puis de l'Etat par Poutine.
Poutine a aussi renforcé son emprise en s'appuyant sur la guerre menée contre la Tchétchénie. Pour justifier celle-ci, il l'a inscrite dans le cadre de la «guerre contre la terreur» menée par les Etats-Unis après les attentats du 11 septembre 2001. Les guerres contre l'Irak et l'Afghanistan ont ainsi légitimé et renforcé la logique guerrière propre de Poutine. En 2002, le président russe a d'ailleurs reçu un prix de la paix dans le canton de Zoug en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis!
De manière similaire, les bombardements aériens russes qui ont causé 20 000 morts parmi la population syrienne ont été tolérés par l'Occident, car ses victimes étaient considérées comme des «terroristes islamiques». Tout cela a laissé penser à Poutine qu'il avait le champ libre. ■

DIRECT DU DROIT
par Christian Dandrès

AVOCAT

POUR UNE MAJORITÉ, LA JUSTICE RESTE INACCESSIBLE

Le Conseil national a débattu de la révision du Code de procédure civil (CPC). Ce code règle depuis 2011 la manière dont les justiciables doivent agir devant les tribunaux civils. Un bilan sévère s'impose: de fait, la justice est largement inaccessible aux citoyens. Ce constat est partagé par le Conseil fédéral et la majorité parlementaire. Des améliorations du Code de procédure ont été acceptées. Mais aucune avancée n'a été réalisée en faveur des locataires, des salariés et des assurés.

Les justiciables sont confrontés à trois obstacles: les frais, le monopole de l'avocat et la procédure dite «ordinaire».

Les frais de justice comprennent le montant que le juge fait payer à la partie qui perd la procédure ainsi que les frais d'avocat (dépens) dus à celui qui gagne le procès. Celui qui gagne peut faire supporter l'intégralité de ses honoraires d'avocat à celui qui a été débouté. Ces sommes peuvent être élevées et représenter un risque suffisant pour que le justiciable renonce à agir. À titre d'exemple, un ancien délégué du personnel avait été licencié pour un prétendu motif économique. S'il avait gagné la procédure, il n'aurait sans doute pas obtenu plus de 20 000 francs. Il a été débouté et condamné aux frais de justice ainsi qu'aux dépens. Le tout représente près d'une année de salaire!

De même, le monopole de l'avocat prévaut devant le juge civil. Des exceptions existent pour les juridictions en matière de bail et de droit du travail. Les cantons peuvent prévoir que des «mandataires professionnellement qualifiés», soit des juristes d'associations, puissent défendre des justiciables. Le CPC ne prévoit pas cette possibilité pour les litiges relevant des assurances complémentaires à l'assurance maladie. Il s'agit en particulier des assurances perte de gain en cas de maladie que les employeurs concluent au bénéfice de leurs salariés. Or, les litiges dans ce domaine sont fréquents et importants: des salariés sont en effet privés d'indemnités journalières sur la base d'analyses sommaires de leur situation par l'assureur. Le salarié doit alors agir en justice. Mais mandater un avocat à 400 francs de l'heure est souvent impossible.

Conserver un monopole dans ce domaine conduit par ailleurs à des absurdités: si l'employeur n'a pas conclu d'assurance et refuse de payer le salarié en cas de maladie, ce dernier peut être représenté par son syndicat. Mais si l'employeur a conclu une police d'assurance et que celle-ci refuse de verser les indemnités dues, le salarié doit prendre un avocat!

La complexité du procès varie beaucoup selon le type de procédure. La procédure «ordinaire» est complexe. Le risque est grand que le salarié ou le locataire ne parvienne pas à fonder son droit. S'il ne fournit pas la preuve de ce qu'il avance ou s'il ne parvient pas à indiquer de manière suffisamment détaillée les faits du litige, il perd la procédure. Le juge ne peut pas lui venir en aide. Pour les salariés et les assurés, la procédure «ordinaire» s'applique lorsque ces personnes sollicitent le paiement de plus de 30 000 francs. Ce montant ne correspond souvent même pas au maximum prévu en cas de licenciement abusif. C'est ainsi que des salariés sont contraints de réduire leur demande pour éviter de dépasser ce seuil.

Des propositions ont été faites au Conseil national pour supprimer ces obstacles. Elles ont toutes été refusées. Reste la marge de manœuvre laissée aux cantons, et que certains d'entre eux n'ont pas encore utilisée.

Une campagne commune de l'Association suisse des locataires (ASLOCA), des syndicats et des associations de défense des assurés s'impose, au moment où l'inflation menace le pouvoir d'achat des ménages. ■

Un arrêt du Tribunal fédéral risque de renforcer la précarité des femmes après une séparation. Le renforcement du service public de l'enfance en devient d'autant plus urgent.

Après le divorce, la pauvreté?

REGULA BÜHLMAN . UNION SYNDICALE SUISSE

Ce printemps, un arrêt du Tribunal fédéral (TF) a remis en cause la contribution d'entretien versée aux mères après un divorce. Après une séparation, la personne qui a renoncé pendant son mariage à une carrière professionnelle pour s'occuper du travail ménager et familial ne pourra plus forcément espérer toucher une contribution d'entretien.

LE TF PRÉCARISE LES FEMMES. Pour les femmes concernées, cet arrêt signifie qu'elles devront reprendre du jour au lendemain une activité rémunérée. Les chances de nombreuses femmes sur le marché de l'emploi étant sérieusement diminuées après une diminution du temps de travail ou une interruption d'activité pour des raisons familiales, la décision du TF renforcera donc le risque, pour un nombre important d'entre elles, de basculer dans la pauvreté.
Cet arrêt du TF devrait démontrer aux conservateurs les plus incurables que l'accueil des enfants n'est pas une affaire privée. Car pour réduire le risque de tomber dans la pauvreté après un divorce, il ne suffit pas de trouver un emploi aussi rapidement que possible. Au contraire. Les femmes doivent rester financièrement indépendantes déjà pendant le mariage. Pour que cela soit possible, il faut certaines conditions-cadres – notamment l'existence de structures publiques d'accueil de l'enfance de qualité, mises à la disposition de toutes les familles.

AVANCÉE AU NATIONAL. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a fait un pas dans ce sens. Le 29 avril dernier, la CSES-N a décidé que, à l'avenir, la Confédération prendrait à sa charge jusqu'à un cinquième des frais de l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants. Objectif: faire baisser les coûts assumés par les parents. Prenant la forme d'un financement axé sur la personne, la contribution de la Confédération sera versée directement aux familles. En outre, la Confédération participera au développement de l'accueil extrafamilial des enfants.
Par ces décisions, la commission veut mettre en œuvre l'initiative parlementaire 21.403, ce qui mettrait fin à la tactique du salami qui règne aujourd'hui en matière de financement de l'accueil de l'enfance. Depuis 2003, le Parlement n'a accordé, puis prolongé ces aides que pour quelques années. Désormais, la contribution de la Confédération à la réduction des coûts doit devenir pérenne.

CHANGEMENT DE PARADIGME. Le projet de loi de la CSES-N représente un tournant. Jusqu'ici, la Confédération et les politicien-ne-s de droite estimaient que le financement de l'accueil extrafamilial et parascolaire était l'affaire des cantons. Avec la nouvelle loi, cette compétence passerait, en partie, au plan national.
Cette mesure est indispensable pour remplacer les grandes différences entre cantons par des normes uniformes. Dans les cantons qui connaissent une offre insuffisante ou pratiquent des prix trop élevés, trop de familles sont en effet contraintes d'organiser l'accueil de leurs enfants de manière privée. Si elles n'y arrivent pas, dans la plupart des cas, c'est la mère qui réduit son activité professionnelle ou y renonce pour se consacrer au travail familial. Les femmes prennent ainsi un grand risque financier: leur revenu est inférieur de près de 40% à celui des hommes – aussi bien pendant la vie active qu'une fois à la retraite.

POUR L'INITIATIVE SUR LES CRÈCHES. La nouvelle loi proposée par la CSEC-N ne suffira cependant pas: malgré la contribution de la Confédération, la part payée par les parents en Suisse restera parmi les plus élevées d'Europe. La commission rate aussi l'occasion d'améliorer la qualité des conditions de travail et des salaires dans les structures d'accueil. En effet, si les contributions de la Confédération vont aux parents plutôt qu'aux cantons, elles ne pourront pas être liées à des critères en matière de conditions de travail.
Pour réaliser une amélioration durable de l'offre de structures d'accueil dans toute la Suisse, l'Union syndicale suisse a lancé une initiative sur les crèches. Cette initiative ancre dans la Constitution le droit à une place d'accueil pour tous les enfants, y compris ceux qui ont un important besoin d'assistance, par exemple en raison d'un handicap. Avec l'entrée en vigueur de ce texte, les parents consacreraient au maximum 10% du revenu familial à l'accueil de leurs enfants. L'initiative prévoit aussi des améliorations en matière de conditions de travail et de salaires. ■

C'EST BON D'ÊTRE *CHIEF*

Selon l'institut KOF, les salaires réels devraient reculer de 1% en moyenne en 2022. Une série de cadres supérieurs et de spécialistes réussiront toutefois à tirer leur épingle du jeu: leur revenu devrait décoller de 10 à 20% cette année, indique la *NZZ am Sonntag* (15 mai). C'est le cas notamment de certains *Chief Security officers* – qui touchent un salaire de base situé entre 170 000 et 280 000 francs, auquel s'ajoute un bonus de 50 000 à 80 000 francs. Tout le monde n'est pas égal face à l'inflation. ■

GRAND BLEU

Les caisses de pension helvétiques se portent mieux que jamais, souligne le quotidien alémanique *Blick* (14 mai). Fin 2020, elles géraient une fortune supérieure à 1000 milliards(!) de francs. Pourtant, les rentes LPP sont en chute libre: «Alors qu'une personne fraîchement retraitée touchait encore 2372 francs par mois en 2015, ce chiffre est tombé à 2156 francs cinq ans plus tard». Les caisses de pension nagent dans l'argent, mais les assuré-e-s restent au fond de la piscine. ■

SALE HISTOIRE

Le canton de Genève ne nettoiera pas ses écoles cet été. Motif? Des restrictions budgétaires seraient nécessaires, car l'Etat aurait «trop dépensé pour faire face au coronavirus» (*Tribune de Genève*, 13 mai). Le Conseil d'Etat, qui vient de boucler ses comptes 2021 sur un excédent de 49 millions, vient pourtant d'octroyer à ses membres une hausse de salaire de 50 000 francs par an. À ceux qui ne l'auraient pas remarqué, on précisera que l'exécutif genevois est à majorité de gauche. ■

SMOOD DEVANT LES JUGES

Smood refusant de mettre fin à ses méthodes de dumping, le syndicat Unia a déposé plusieurs plaintes aux Prud'hommes contre la société de livraison basée à Genève. Objectif: récupérer 125 000 francs dus à quatre livreurs. Smood déplore «l'attitude peu constructive du syndicat Unia» (*Le Temps*, 12 mai). Tandis que Migros, qui détient 30% des parts de la plateforme, se terre dans un silence embarrassé. Le géant orange doit rêver de syndicats jaunes. ■

Carton Rouge

À Martina Bircher. Trois mois d'élan favorable aux réfugié-e-s d'Ukraine, c'en est trop pour la conseillère nationale UDC du canton d'Argovie. Après avoir dénoncé les «Kenyans ou les Libanais qui prétendent avoir vécu en Ukraine», M^me^ Bircher demande – avec le soutien du PLR Andrea Caroni – que le permis S soit refusé aux réfugié-e-s qui ne sont pas originaires de l'est du pays. À un peu plus d'une année des élections fédérales, l'UDC avance ses pions xénophobes. ■

AFGHANISTAN . Dès son arrivée au pouvoir, le régime obscurantiste des Talibans a persécuté les syndicats et aboli la protection des travailleurs. Des syndicalistes afghans témoignent de la paupérisation qui frappe la population, notamment les femmes.

«Toutes les femmes ont perdu leur travail»

PAULINE BANDELIER . SYNDICALISME HEBDO [1]
KEYSTONE . PHOTO

L'automne dernier, après des mois de mobilisation, les syndicats français et la Confédération internationale des syndicats (CSI) réussissaient enfin à exfiltrer les responsables du Syndicat national des travailleurs et employés afghans (NUAWE), d'abord à Doha et ensuite en France. Le 29 avril, ce sera au tour de leurs familles. À ce jour, trente-six personnes ont été évacuées. Deux autres, encore à Kaboul, devraient pouvoir être rapatriées dans les prochaines semaines.
Le 2 mai, la Confédération française démocratique du travail (CFDT) accueillait dans ses locaux les leaders du syndicat NUAWE, évacués avec leur famille d'Afghanistan grâce à la mobilisation syndicale. L'occasion de faire le point sur la situation des droits humains et syndicaux dans ce pays, neuf mois après le retour des talibans.

UNE CATASTROPHE HUMANITAIRE. Fort de 160 000 adhérent-e-s, NUAWE se bat, depuis sa création en 1964, en faveur des droits des femmes, des libertés individuelles et de l'éducation, malgré les menaces. Faire respecter les droits des travailleurs-euses est un combat risqué mais quotidien en Afghanistan: «Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement islamique a fait arrêter toutes nos activités, confisqué notre matériel et bloqué nos comptes bancaires. Nous avons demandé l'aide du président, mais ce dernier n'a pas pu faire face au défi et a pris la fuite», explique Maroof Qaderi, président de NUAWE. Sur place, la situation n'a cessé depuis de se dégrader. 9 millions de personnes ont déjà quitté le pays.

LICENCIÉES EN MASSE. «Plus de 800 000 personnes ont perdu leur travail, dont toutes les femmes employées par l'Etat et les enseignantes. Les lois sur le travail ont été suspendues et des tribunaux militaires installés. Les gens n'ont plus de vie privée et ne sont plus en sécurité», a détaillé Maroof Qaderi. «L'Afghanistan est un pays plein de ressources naturelles, mais tout ce que nous avions construit ces dernières années s'est effondré. 90% de la population est menacée par la pauvreté et des femmes en arrivent à vendre leurs enfants pour pouvoir manger», ajoute Habiba Fakhri, vice-présidente de NUAWE.

UN SYNDICAT EN EXIL. Représentant de la région Pacifique au Bureau des activités pour les travailleurs de l'Organisation internationale du travail (OIT), Ariel Castro témoigne lui aussi de la difficile situation de NUAWE en Afghanistan: «Le syndicat perd des membres et travaille de manière clandestine. Il faudrait mettre en place un travail de renforcement, car les affiliés ne vont pas pouvoir payer leurs cotisations.» Alors que l'intersyndicale rentre dans une «deuxième phase» de son action de soutien, les syndicats français rappellent combien l'aide internationale peut s'avérer «fondamentale» pour permettre le fonctionnement du syndicat en exil et continuer à exercer une pression sur les talibans. Ils insistent aussi sur l'importance d'aider les syndicalistes accueillis en France à reconstruire leur vie. La création d'un observatoire des droit humains et syndicaux en Afghanistan est une prochaine étape, a informé Yvan Ricordeau, qui vise à doter les responsables syndicaux d'un cadre pour leur permettre de continuer à défendre les droits humains.

L'IMPRESSION D'ÊTRE OUBLIÉS. «Nous avions l'impression que la communauté internationale avait oublié le peuple afghan car on ne mentionne plus notre pays. Aujourd'hui nous avons eu l'agréable sentiment que ce n'était pas le cas. Au nom des femmes afghanes, je vous remercie pour cela», a conclu Habiba Fakhri.

300 MÉDIAS FERMÉS. Alors que 300 médias ont déjà dû mettre la clé sous la porte et que la quasi-totalité des femmes journalistes ont perdu leur emploi, Anthony Bellanger, de la Fédération internationale des journalistes, a rappelé que l'Intersyndicale [2] a déjà réussi à exfiltrer entre 700 et 800 collègues afghans. Pour tous ceux qui demeurent sur place et qui sont constamment menacés, la situation est extrêmement compliquée: «Ceux qui ne sont pas directement menacés de mort veulent rester et continuent leur mission en écrivant sur des blogs. Mais beaucoup perdent patience et nous disent que si on ne fait rien, ils vont vendre un rein», poursuit Anthony Bellanger. ■

[1] Article publié le 10 mai dans *Syndicalisme hebdo*, le journal du syndicat CFDT en France.
[2] L'Intersyndicale est composée de la CFDT-Journalistes, des Journalistes FO, du Syndicat national des journalistes (SNJ) et du SNJ-CGT.

Le chiffre

1200

C'est le nombre de syndicalistes et militant-e-s des mouvements sociaux qui ont été assassiné-e-s en Colombie depuis la signature des accords de La Havane, conclus à la fin août 2016. Le dernier de la liste est David Montaños, un travailleur de la sécurité membre du syndicat *Memoria viva*, tué le 23 avril dernier.
Les accords de La Havane avaient pour objectif la fin du conflit armé entre le gouvernement colombien et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Ils prévoyaient la réintégration des anciens guérilleros à la vie civile.
«Nous ne pouvons appliquer les accords de paix que si notre vie est respectée, mais cela n'arrive pas. Nous avons des frères qui sont déplacés, qui disparaissent et sont assassinés» a dénoncé Victor Osorio, président du syndicat *Memoria viva* et signataire des accords de paix. Marcio Monzane, secrétaire du syndicat international Uni America, demande que les responsables de ces 1200 assassinats soient poursuivis et traduits en justice. Selon la Confédération syndicale internationale, la Colombie fait partie des dix pays au monde les plus dangereux pour les travailleurs-euses et les syndicalistes. ■

Argentine. Le FMI et la paupérisation

Le 13 avril, des milliers d'Argentines et Argentins ont manifesté à Buenos Aires. Ils ont demandé des aides suffisantes de l'Etat face à une hausse des prix galopante, qui menace de plonger des millions de travailleuses et travailleurs dans la pauvreté. L'inflation a atteint 55,1% au cours des douze derniers mois. En 2018, le gouvernement, dirigé alors par Mauricio Macri, a contracté un prêt de 45 milliards de dollars auprès du Fonds monétaire international (FMI), à rembourser d'ici 2024. Cet énorme emprunt, assorti de conditions exigeant une réduction des dépenses publiques et des privatisations, a fait basculer une partie de la population dans la pauvreté. La Centrale des travailleurs de l'Argentine (CTA) a dénoncé ce prêt à la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Selon le syndicat, il aboutit à violer les droits politiques et sociaux de la population. ■

Biélorussie. La répression s'étend

Depuis août 2020, la répression des syndicalistes et des militant-e-s de la société civile en Biélorussie s'est poursuivie. Plus de 1200 personnes ont été emprisonnées en raison de leur désaccord public avec des élections truquées, ou de leur participation à des rassemblements et des grèves pacifiques. La récente arrestation d'Aliaksandr Yarashuk, président du Congrès des syndicats démocratiques du Bélarus, ainsi que d'une vingtaine d'autres dirigeant-e-s syndicaux-ales, est un pas de plus vers la dictature totale en Biélorussie, dénonce l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'hôtellerie et de l'agriculture (UITA). Une campagne de solidarité avec les syndicalistes biélorusses peut être signée ici: www.labourstartcampaigns.net ■

Iran. Syndicalistes emprisonnés

Haleh Safarzadeh, enseignante, et Alireza Saghafi, mécanicien automobile, sont des défenseurs de longue date des droits des travailleurs-euses en Iran. Ils ont été arrêtés le 11 mars dernier et emmenés à la prison de Kachuei, à Karaj. L'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'hôtellerie et de l'agriculture (UITA) a écrit au gouvernement iranien pour demander leur libération immédiate et inconditionnelle. Une campagne internationale soutient cette revendication. À signer ici: www.labourstartcampaigns.net ■